

Procès verbal du conseil d'école du 21 octobre 2021 de l'école élémentaire du Clos Joury de Le Rheu

Personnes présentes :

Représentants de la municipalité :

Mme Pitois, adjointe à l'éducation
Mme Melou, conseillère municipale

Responsable Léo Lagrange :

Mme Kempé, directrice du Centre de Loisirs

Enseignants :

Mme Beaumont, Mme Sohier, Mme Mahéo (enseignante et directrice), Mme Houssay, Mme Brune, Mme Maréchal, M. Huon, Mme Biteau, M. Poislane

Représentants des parents d'élèves :

M. Marangoni, Mme Bizeul, M. Plas, M. Le Goff, Mme Renault, M. Allenet, M. Renaudeau, Mme Le Fellic, Mme Beaulieu

Personnes excusées :

M. Bouloux, Maire de Le Rheu

Mme Louvel, Inspectrice de l'Education Nationale

Mme Salmon, responsable de site des services périscolaires

Mme Houix, M. Hamon et Mme Plaire représentants de parents d'élèves

Mme Trichet, enseignante

Le secrétariat de séance est assuré par : Armelle Houssay	Conseil débuté à : 18 h 10
--	----------------------------

La directrice commence par remercier les différents membres pour leur présence.

● Présentation des membres du nouveau conseil d'école

Mme Mahéo présente Mme Beaumont, qui remplace cette année Mme Bonfils, en formation.

Mme Trichet, excusée, prend en charge la classe de CE1 de Mme Mahéo sur son temps de décharge, les lundis, mardis et 1 mercredi sur 2.

Nous nous réjouissons également de l'arrivée vendredi 15 octobre de Pauline Codet dans le cadre du service civique. L'engagée participera à l'accueil du matin et fera le point sur les absences des élèves chaque matin. Elle contribuera à l'organisation des activités et des événements culturels, sportifs et scientifiques de l'école, pourra assister les enseignants et accompagner l'activité d'un petit groupe ou aider un écolier dans une activité. Elle pourra également accompagner une sortie scolaire. Elle interviendra en élémentaire et en maternelle.

Concernant les parents d'élèves ils sont :

* 9 titulaires : M. Marangoni, Mme Bizeul, Mme Houix, M. Plas, M. Le Goff, Mme Renault, M. Allenet, M. Renaudeau, M. Hamon

* 3 suppléants : Mme Beaulieu, Mme Le Fellic, Mme Plaire

Concernant les représentants de la municipalité, Mme Pitois et Mme Melou, élues, représentent la municipalité. Mme Salmon, responsable des services périscolaires de l'école, est excusée pour maladie, elle est actuellement remplacée par Mme Chotard.

Mme Kempé représente Léo Lagrange en tant que directrice du Centre de Loisirs en charge des temps périscolaires du soir.

● Compte-rendu des élections de représentants de parents d'élèves

Les élections se sont tenues la semaine du 4 au 8 octobre.

Le taux de participation est de 46,31 % et correspond à 163 votants sur 352 inscrits. Mme Mahéo précise que 17 bulletins ont été considérés comme nuls car des noms étaient entourés ou cochés. Elle rappelle qu'il s'agit d'une élections par liste et qu'aucune marque ne doit figurer sur les bulletins.

Suite à la décision du conseil d'école du mois de juin dernier, les élections ont été organisées seulement par correspondance pour la deuxième année consécutive.

Le taux de participation est en légère baisse par rapport à l'année dernière. Mme Mahéo remercie les parents pour leur participation à la préparation du matériel de vote. Elle déplore cependant que seulement deux parents d'élèves aient participé au dépouillement.

2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
48.34 % de votants	41.77 % de votants	37.31 % de votants	40.72% de votants	40.44% de votants	54 % de votants	50,62% de votants	46,31 % de votants
% de votes par correspondance		38,00%	56,00%	55,00%	76,00%	100,00%	100,00%

● Composition et attributions du conseil d'école

Le conseil d'école est composé de la directrice de l'école, qui est la présidente du conseil, du Maire ou de ses représentants, des enseignants de l'école, des représentants de parents d'élèves, de l'IEN.

En cas de vote, les voix sont réparties comme suit :

- 1 voix pour l'ensemble des représentants de la mairie
- 1 voix par représentant titulaire, les suppléants ne votant que si un titulaire est absent
- 1 voix par enseignant titulaire

En cas d'égalité des voix, le président du conseil tranche.

Le conseil d'école se réunit au moins 3 fois dans l'année.

Le premier conseil d'école établit et vote le règlement intérieur de l'école.

Il peut donner son avis sur des questions liées à la vie de l'école telles que : les actions pédagogiques menées, l'utilisation des moyens alloués à l'école, les activités périscolaires, la restauration scolaire... Il a été associé à l'élaboration du projet d'école l'an dernier.

● Effectifs et organisation interne de l'école

Actuellement l'école accueille 221 élèves (45 CP, 37 CE1, 43 CE2, 49 CM1 et 47 CM2) répartis en 9 classes. La moyenne par classe est donc de 24,5 élèves par classe.

CYCLE 2	CYCLE 3
La classe de Mme Beaumont : 23 CP	La classe de M. Huon 12 CM1 et 15 CM2 = 27 élèves
La classe de Mme Sohier : 22 CP	La classe de Mme Biteau 11 CM1 et 16 CM2 = 27 élèves
La classe de Mme Mahéo : 24 CE1	La classe de M. Poislane 11 CM1 et 16 CM2 = 27 élèves
La classe de Mme Houssay : 13 CE1 et 11 CE2 = 24	
La classe de Mme Brune : 24 CE2	
La classe de Mme Maréchal : 8 CE2 et 15 CM1 = 23 élèves	

● Santé

Le contexte sanitaire lié à la Covid-19

Depuis la rentrée de septembre, l'équipe scolaire et périscolaire s'est efforcée de proposer un protocole sanitaire adapté à la circulation du virus : au niveau 2 puis au niveau 1.

Les informations et évolutions sont expliquées aux élèves et transmises aux familles.

Aucun cas positif n'a pour le moment entraîné de fermeture de classe. Des élèves ont été isolés une semaine ou plus dans le cadre d'un risque lié à la pratique d'activités extra-scolaires. Un élève est encore à l'isolement dans le cadre d'un risque dans le cadre familial.

Mme Mahéo rappelle qu'il est particulièrement important de prévenir en cas d'absence et de consulter un médecin qui pourra prescrire un test en cas de symptômes évocateurs de la COVID.

Si le test se révèle positif, la famille doit immédiatement prévenir l'école afin que les mesures adaptées soient prises (fermeture de classe et recherche de cas contacts en dehors de la classe).

Si la situation sanitaire reste stable, le niveau 1 permettra d'assouplir le protocole après les vacances scolaires, notamment au moment des temps d'accueil, de récréations et des temps périscolaires.

Des actions de prévention

1. Le service sanitaire

Bilan de l'année 2020-2021 : retour sur l'enquête réalisée en juin 2021 suite aux interventions

47 élèves ont répondu soit environ 22 % des élèves.

Plus de 76 % des élèves qui ont répondu ont apprécié l'organisation des interventions sous forme d'ateliers et plus de 78 % disent avoir appris des choses.

Ils ont préféré à 63 % l'atelier « détente et relaxation », à 43 % l'atelier « train du sommeil » et à 28 % l'atelier « ce qui favorise ou gêne le sommeil ».

15 % des élèves ayant répondu ont changé leurs habitudes (surtout au moment du coucher, horaires ou activités), soit 7 élèves.

67 % de ceux qui ont changé leurs habitudes estiment avoir un sommeil plus calme et tranquille et 56 % être moins fatigués au cours de la matinée.

Si ces résultats sont encourageants, il est difficile d'en tirer des conclusions sur l'impact sur les 210 élèves qui ont bénéficié de ces interventions. Un sondage en classe pourra être proposé cette année pour permettre de recueillir des réponses plus représentatives.

Renouvellement pour l'année 2021-2022 : trois étudiants en médecine interviendront dans le cadre du service sanitaire autour d'un nouveau thème de prévention : les bienfaits de l'activité physique sur la santé.

2. Les visites de prévention

Les élèves de CE2 devraient être vus par l'infirmière scolaire mais nous ne connaissons pas encore la date des visites. Ces bilans permettent de repérer des besoins et de notifier des orientations vers des médecins (ophtalmologues...).

Mme Mahéo va demander si les élèves de CM1 pourront en bénéficier cette année car les visites n'ont pas pu avoir lieu l'année dernière en raison du non-remplacement de l'infirmière scolaire sur son temps de travail dans les écoles.

● Sécurité

Le premier exercice incendie s'est déroulé le mardi 21 septembre. Le temps d'évacuation de l'ensemble des bâtiments a été de 3 minutes. L'exercice a démontré l'efficacité des ajustements mis en place l'année dernière et de la clarification des rôles des personnels. En revanche, les systèmes de signalement des sorties de secours au-dessus des portes sont à vérifier et compléter ainsi que le système d'alarme peu audible de l'extérieur des bâtiments.

Une deuxième évacuation incendie a eu lieu seulement pour le bâtiment 1 suite à des essais de fumées froides dans le secteur dont nous n'avions pas été avertis.

Le premier exercice PPMS « Attentat Intrusion » s'est déroulé le lundi 18 octobre. L'alerte a été donnée par une corne de brume indiquant la nécessité d'un confinement. Le calme et le silence a été difficile à obtenir dans les classes des plus jeunes.

Un diagnostic sécurité est en cours suite au changement de configuration des alentours de l'école (nouveau bâtiment, clôture autour du collège).

Un nouveau système d'alerte associant le risque incendie et les autres risques (intempéries, pollution, intrusion...) va être installé dans le courant de l'année scolaire.

● Aide aux élèves en difficultés et aux élèves en situation de handicap

Aide aux élèves en difficultés

Voici deux tableaux présentant les résultats aux évaluations CP (45 élèves) et CE1 (37 élèves) passées en période 1. Les évolutions (\pm) sont indiquées par rapport aux résultats de l'année dernière. Elles sont à pondérer en fonction de l'évolution des effectifs par rapport à l'année dernière (+ 12 CP et - 8 CE1).

Compétences évaluées en français en CP*	Nombre d'élèves à besoin
Comparer des suites de lettres	5 (+2)
Reconnaître des lettres	6 (+1)
Connaître le nom des lettres et le son qu'elles produisent	4 (+1)
Manipuler des phonèmes	3 (+2)
Manipuler des syllabes	3
Comprendre des mots lus par l'enseignant	2 (-2)
Comprendre des phrases lues par l'enseignant	3
Comprendre des textes lus par l'enseignant	1 (-1)
Compétences évaluées en mathématiques en CP	Nombre d'élèves à besoin
Lire des nombres entiers	2 (-1)
Écrire des nombres entiers	1
Résoudre des problèmes	8 (+5)
Quantifier des collections	3
Comparer des nombres	5 (+1)
Associer un nombre à une position	6 (-1)
Reproduire un assemblage	3

* Les CP seront de nouveau évalués en janvier 2021.

Compétences évaluées en français en CE1	Nombre d'élèves à besoin
Écrire des syllabes dictées	1 (-1)
Écrire des mots dictées	3 (+1)
Comprendre des mots lus par l'enseignant	1
Comprendre des phrases lues par l'enseignant	0 (-1)
Lire à voix haute des mots	3 (+1)
Lire à voix haute un texte	3 (+1)
Comprendre des phrases lues seul(e)	2 (-1)
Comprendre un texte lu seul(e)	1 (+1)
Compétences évaluées en mathématiques en CE1	Nombre d'élèves à besoin
Lire des nombres entiers	0 (-1)

Écrire des nombres entiers	2 (-2)
Représenter des nombres entiers	10 (+3)
Résoudre des problèmes en utilisant des nombres entiers	3 (-1)
Calculer mentalement	2 (-2)
Additionner	10 (+4)
Soustraire	8 (-4)
Associer un nombre à une position	5 (-6)
Reproduire un assemblage	0

Mme Sohier pointe des difficultés en motricité fine observées en CP. Elles sont peut-être à mettre en lien avec l'interruption scolaire au printemps 2020 pour ces élèves qui étaient scolarisés en MS.

Les enseignants sont inquiets sur les aides à apporter aux élèves en difficulté ou fragiles.

Ils continuent à mettre en place :

- la différenciation pédagogique qui permet d'adapter et de personnaliser l'enseignement en fonction des points forts et des difficultés des élèves
- les Activités Pédagogiques Complémentaires (APC) qui permettent de travailler en petits groupes de besoin sur la maîtrise du français à l'oral comme à l'écrit, mais également sur la maîtrise des mathématiques grâce à des manipulations de matériel notamment.

En revanche, les aides apportées par le RASED de St Jacques (Réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté) se sont considérablement réduites. Mme Pirot, enseignante spécialisée du RASED, est partie en retraite et n'a pas été remplacée. Cette année, aucun enseignant spécialisé ne peut accompagner les élèves les plus fragiles dans leurs apprentissages en français (lecture/écriture) et en mathématiques, individuellement ou en petits groupes au sein des classes et en dehors.

Mme Adda, psychologue scolaire du RASED, rencontre les parents, fait des bilans auprès des élèves, observe les élèves en classe et apporte des conseils aux enseignants et aux parents, notamment en terme d'orientation quand cela est nécessaire ou de suivis extérieurs, mais elle n'intervient pas en aide directe auprès des élèves.

L'équipe pédagogique souhaite alerter sur le manque de moyen mis à disposition des élèves en situation de handicap ou en difficulté. Les répercussions sur les élèves fragiles ou faibles sont importantes. L'augmentation du nombre d'élèves inclus non-accompagnés met à mal les enseignants.

M. Marquer peut intervenir pour aider plus particulièrement les enfants du voyage en fonction des besoins. Pour le moment, nous n'accueillons pas d'enfants du voyage.

Les représentants des parents d'élèves demandent comment ils pourraient faire part de leurs inquiétudes et proposent d'accompagner les familles qui sont concernées par une non-mise en place d'un accompagnement humain à l'école. Mme Mahéo indique qu'ils peuvent s'adresser dans un premier temps à Mme Louvel, l'Inspectrice de l'Education nationale de la circonscription de St Jacques, et demander une audience auprès de M. Bourget, Directeur académique des services de l' Education nationale. Suivant la proposition des représentants des parents élus, elle proposera aux familles concernées de contacter les représentants de parents via l'adresse mail mise en place.

Aide aux élèves en situation de handicap

Deux accompagnantes d'enfants en situation de handicap (AESH) accompagnent 6 élèves dans l'école : Mme De Douvan et Mme BIDI-FUNGU.

Cette année, 10 élèves ont une notification d'un droit ouvert à l'accompagnement par une AVS dont 3 qui sont en attente d'une orientation en ULIS ou IME. 4 élèves ne sont pas accompagnés faute de moyens humains. 2 élèves qui ont une notification pour un accompagnement individuel sont partiellement ou pas accompagnés et 1 élève n'est plus accompagné cette année alors qu'il l'était l'année dernière.

L'équipe enseignante et les parents des élèves concernés sont inquiets de cette situation, d'autant que d'autres demandes sont en cours d'instruction.

Depuis l'année dernière, notre interlocuteur privilégié est le PIAL du secteur du collège de Le Rheu (Pôle Inclusif d'Accompagnement localisé). Sur ce secteur, tous les besoins ne sont pas couverts et il n'y a pas de réponses apportées à tous les besoins identifiés.

● Modification du règlement intérieur et vote du nouveau règlement

Après discussion et échange avec les membres du conseil d'école, le nouveau règlement 2021-2022 est voté à l'unanimité.

Modification apportée en gras dans le paragraphe « 4.5.1. Objets interdits » :

L'argent, les objets de valeur, les objets connectés et téléphones portables sont interdits dans l'enceinte scolaire, de même, tous les jeux personnels à l'exception des billes, des cordes à sauter, **des élastiques et, pour les élèves de CM1 et CM2, des raquettes de ping-pong.**

● Réouverture des discussions autour des rythmes scolaires de 4 jours et 4,5 jours

Suite à l'évocation de la question des rythmes scolaires lors du dernier conseil de l'année dernière, la municipalité s'est engagée dans une réouverture du débat et en a informé le DASEN.

Le bilan des rythmes en place depuis 2012 a été adressé à la municipalité par les écoles de manière conjointe et va être transmis aux représentants des parents élus.

Mme Pitois présente les grandes étapes de ce débat et les échéances fixées pour le choix d'un maintien à 4,5 jours ou d'un retour à 4 jours.

Tous les acteurs de l'éducation sur la ville de Le Rheu ont été sollicités pour donner leur avis. Le 9 novembre, il y aura une restitution des différents points de vue lors du PER. Un représentant de parents d'élèves représentera chaque école. Des réunions publiques seront peut-être proposées par la mairie pour permettre aux parents de connaître les points de vue des différentes parties.

Mme Mahéo indique que si des réunions ne sont pas organisées par la municipalité, les enseignants en proposeront. Ils leur semblent essentiel que les parents soient informés pour ensuite pouvoir donner un avis lors de la consultation qui aura lieu auprès de toutes les familles fin janvier 2022.

Mme Pitois précise que chaque famille disposera d'un vote et qu'une aide sera mise en place pour les familles ne disposant pas d'un outil numérique.

La délibération municipale interviendra en février 2022 et sera suivie d'un vote dans les conseils d'école. Le retour devra être fait au DASEN pour le 25 février 2022.

Mme Le Fellic demande quel retour sera fait aux familles en novembre et décembre. Mme Pitois indique que la municipalité y réfléchit.

● Le projet d'école et les projets de classe

Le projet d'école

Le projet d'école a commencé à se décliner dès cette rentrée, notamment dans le domaine de l'engagement des élèves dans une démarche de développement durable et dans une démarche solidaire.

* 74,5 % des élèves de l'école ont participé au Défi Mobil Acteurs. 53 % d'entre eux, surtout des élèves de cycle 3, se sont déplacés presque quotidiennement à pieds, en vélo, en trottinette ou en co-voiturage. L'équipe enseignante espère que les habitudes vont perdurer, même à l'approche de l'hiver.

* Des actions de nettoyage dans et autour de l'école s'organisent et sont planifiées tout au long de l'année scolaire.

* Des animations se sont déroulées dans les classes de CE1, CE1/CE2, CE2 et CE2/CM1 autour du recyclage des déchets (fabrication de papier recyclé et de nichoirs en matériel recyclé).

* Les 3 classes de CM1/CM2 ont participé à une course solidaire en soutien à l'association ELA dans le cadre de l'opération reconnue par l'Education nationale « Mets tes baskets et bats la maladie » le 18 octobre.

Un appel à dons est organisé ensuite, le principe étant de récolter des fonds au bénéfice de l'association après la course qui est intervenue à la fin du cycle endurance mené conjointement avec Jean-Yves Bonfils, animateur sportif de la commune. Elle a été positionnée à une date proche de celle proposée habituellement hors temps scolaire par l'Office des sports mais qui a été annulée par la deuxième année consécutive en raison de la crise sanitaire.

Les autres classes y participeront aussi dans le courant de l'année scolaire avec des parcours adaptés aux âges des élèves.

Concernant le volet culturel du projet d'école, des RDV avec des œuvres se mettent en place sous différentes formes dans les classes.

Natation

Les élèves de CE1, CE2 et CM2 se rendront à la piscine cette année. Cette activité est aussi programmée pour les CP à raison de séances quotidiennes pendant une période de 15 jours au mois de juin.

Les séances se déroulent normalement pour le moment pour les élèves de CE2 et de CE2/CM1. A partir du mois de décembre, tous les élèves des classes de CM2 et 11 CM1 participeront à des séances de natation. Les élèves de CM1 seront choisis parmi ceux les moins à l'aise dans l'eau. Les autres CM1 seront regroupés et participeront à une séance de sport sur ce créneau.

A partir du mois de mars, les élèves des classes de CE1 et de CE1-CE2 se rendront à la piscine.

Classes de CP

Mardi 30 novembre, les élèves des classes de CP se rendront à Saint Gonlay au musée de l'école d'autrefois.

Les deux classes ont commencé un travail avec Charlotte Faust, intervenante musicienne de l'école de musique de La Flume, autour de l'adaptation d'un album en comédie musicale.

Classes de CE1 et de CE1-CE2

Dans le cadre d'un projet de classe de découverte autour des contes, les élèves des classes de CE1 et de CE1-CE2 se sont rendus à St Pol de Léon pour un bain de contes. Ils ont aussi eu l'occasion de créer des contes. Ce temps fort sera prolongé en classe tout au long de l'année et accompagné d'un projet musique avec l'intervention de Charlotte Faust, intervenante musicienne de l'école de musique de la Flume.

Classe de CE2 et CE2-CM1

Les deux classes participent à un projet autour des danses du monde.

Un projet voile est envisagé, sous réserve que le budget ne soit pas trop élevé.

Classes de CM1 / CM2

Les classes de CM1/CM2 traverseront la baie du Mont Saint Michel et pratiqueront le char à voile à Cherrueix à la fin de l'année scolaire.

La classe de M. Poislane a bénéficié de l'intervention de la compagnie Art Comédia pendant une après-midi autour de la comédie musicale du Roi Lion. C'était un temps très intense avec un travail complexe. Un film a été réalisé en remplacement d'un concert qui n'a pas pu se tenir en raison du COVID. Il est diffusé sur la page Facebook de la mairie avec l'accord des familles.

Les classes de M. Poislane et de M. Huon sont engagées dans un projet musique sur le thème de « L'Europe en chanson » avec Emma Morin, l'intervenante musicienne de l'école de musique de La Flume.

La classe de Mme Biteau va travailler avec une musicienne, Marion Rouxin, en résidence à AGORA dans le cadre d'un projet autour du thème de l'égalité filles / garçons. Ce projet comprend des débats philo sur ce thème. La parole des enfants sera intégrée à une bande son qui sera diffusée lors d'un spectacle de Marion Rouxin programmé par Agora l'année prochaine. C'est un projet multi-générationnel.

● Présentation du bilan de la coopérative de l'école

Les bilans des coopératives de l'école sont en cours de validation par l'OCCE. L'adhésion à cette organisme de coopération nous permet d'avoir une assurance pour nos élèves et un compte courant, mais aussi de participer à différents projets et formations. Les comptes peuvent être mis à disposition des parents sur demande.

Cette année, l'ensemble des comptes classes vont être regroupés en un seul compte et l'équipe a fait le choix d'un changement de banque pour limiter les frais de tenue de compte.

● Partenariat avec la municipalité : élus, équipe périscolaire, services techniques, travaux, investissements, rythmes scolaires

Plan Éducatif Rheusois

Cette année, la première réunion du Plan Educatif Rheusois se déroulera le 9 novembre.

Nous souhaitons avant tout mener à terme le projet d'élaboration d'un règlement commun entre temps scolaire et périscolaire, en profitant de l'amélioration de la situation sanitaire pour réunir de nouveaux les délégués des élèves élus pour cette année scolaire.

L'équipe périscolaire

Présentation de l'équipe

L'équipe périscolaire est composée de 6 agents + 1 agent (renfort covid), dont 3 nouvelles : Marie Chotard, Régine Sauffisseau et Célia Epailard.

L'accueil périscolaire du soir est composée de 6 agents.

Règlement périscolaire

Le nouveau règlement des services périscolaires a été remis aux familles, ainsi qu' un flyer concernant les nouvelles modalités de réservations et de facturation. Il contient :

- Les horaires d'ouverture et fermeture des accueils
- Les coordonnées de la responsable de site
- Les modalités de réservations
- La trame des menus (menu viande ou sans viande)
- Le déroulement des temps d'accueil
- Les règles de vie des temps périscolaires

La communication municipale aux familles est faite par le portail famille ainsi que les documents utiles.

Les effectifs périscolaires

Première période 2020-2021			Première période 2021-2022			
	Mini	Maxi	Moyenne	Mini	Maxi	Moyenne
Matin	17	39	32	3	29	21
Midi	167	173	172	156	179	170
Soir	81	94	87	67	104	93
Le mercredi 7 enfants			Le mercredi 7 enfants			

Organisation des temps d'accueils

Tous les temps d'accueil ont été organisés en cohérence avec le temps scolaire.

- Accueil périscolaire du matin de 7h30 à 8h35 accès par le petit portail (visiophone)

- Accueil périscolaire du midi de 12h à 13h50

3 Classes de CM1/CM2 déjeunent à la salle des Ajoncs fleuris.

Les autres classes mangent au self du Clos Joury, par groupe de classes (les mêmes que les temps scolaires).

- Accueil du soir de 16h à 18h45

Les enfants prennent le goûter dans les salles qui leur sont attribuées.

Mise en condition de 20 min pour les enfants qui veulent faire leurs devoirs.

Les représentants de parents d'élèves signalent un retour sur la quantité insuffisante au goûter.

Ils reviennent sur le nouveau règlement intérieur et sur les problèmes que cela provoquent, notamment les difficultés pour les familles d'anticiper 7 jours à l'avance, l'impossibilité d'avoir une visibilité sur les réservations dans les 7 jours sur le portail famille et la nécessité de fournir un certificat médical pour justifier d'une absence en cas de maladie.

Ils demandent si une évolution est possible sur l'un de ses points.

Mme Pitois répond que le nouveau règlement intérieur a permis de limiter le nombre de repas non-réservés, d'ajuster le taux d'encadrement et de réduire le gaspillage alimentaire. Elle ajoute que le logiciel ne peut pas intégrer de modifications et que seul le certificat médical permet de justifier d'une absence en dehors des justificatifs employeurs pour les parents qui ne peuvent pas anticiper 7 jours à l'avance.

Elle précise que le bilan du premier trimestre de fonctionnement avec le nouveau règlement sera diffusé aux familles et qu'elle adressera à Mme Mahéo les réponses aux questions précises transmises par Mme Le Fellic concernant ce sujet. Elles seront annexées au procès-verbal.

Les projets périscolaires présentés par Mme Kempé

- Les projets sont en lien avec les objectifs du PER (Projet éducatif Rheusois)
- Atelier autour de l'aménagement des espaces extérieurs du nouveau bâtiment (table en mosaïque)
- Atelier autour du choix du nom du futur bâtiment
- Un fil rouge sur l'année avec une mascotte autour d'un arbre (logo de l'école)
- Temps calmes (sophrologie, yoga, mise à disposition d'une malle « retour au calme »)
- Divers ateliers bricolage et des espaces de repos
- Partenariat avec la ludothèque Tournevire
- CJ news : journal du périscolaire
- Ateliers saisonniers par groupe de classes (à partir du mois de novembre) : rouler à vélo pour les CE2, CE2/CM1 et CM2, percussions pour les CE1 et CE2/CE2 et hip-hop pour les CM1/CM2.

Services techniques, travaux et investissements

Services techniques, travaux

Beaucoup de travaux ont été réalisés pendant l'été, prenant en compte les demandes effectuées en fin d'année dernière. Nous remercions les services techniques pour ces réalisations mais aussi pour les travaux tout au long de l'année.

La nouvelle salle des maîtres a ainsi pu être aménagée (placard) et meublée d'une grande table de réunion.

Deux salles de classe et la salle d'accueil périscolaire ont été entièrement rénovées.

Le chantier du bâtiment partagé ALSH/périscolaire/scolaire a démarré comme prévu en fin d'année scolaire. Pour le moment, tout se passe bien. La Charte de Chantier vert permet de limiter les nuisances. La fin des travaux est prévue pour l'automne 2022. Les enfants continuent à être associés à une réflexion autour des aménagements des espaces extérieurs et les délégués pourront participer à des visites de chantier dès janvier 2022.

Des hublots sécurisés vont aussi être installés le long de la palissade de chantier et permettront aux élèves, à leurs parents et aux usagers d'observer le chantier.

Un deuxième comité de pilotage s'est réuni ce lundi 18 octobre. Il a permis de faire le point sur les aménagements des accès aux bâtiments scolaires (maternelle et élémentaire) et au multi-accueil. Un nouveau passage piétons va être tracé pendant les vacances pour sécuriser davantage l'accès des piétons à l'école.

A l'approche de la mauvaise saison, un rappel va être fait par Mme Mahéo aux familles pour encourager au stationnement sur les parkings du COSEC et à une arrivée à pied à partir de ces parkings pour faciliter la circulation.

Investissements

Un nouveau VPI a été installé dans la classe de Mme Brune, en remplacement d'un ancien matériel.

Une demande d'investissement a été faite pour meubler la nouvelle salle des maîtres avec des tables modulables facilitant une utilisation variée en petits groupes ou en grand groupe.

● Actions et organisation des représentants des parents d'élèves et de l'Amicale laïque

La braderie est programmée le dimanche 21 novembre.



Le marché de Noël va proposer une vente de sapins au profit des écoles.

● Questions

La plupart des questions ont reçues des réponses pendant le conseil d'école.

Mme Plaire a interrogé les modalités d'affichage des listes de classe le jour de la pré-rentrée. L'équipe enseignante va réfléchir à des modalités permettant de respecter la publication des données personnelles.

Date des prochains conseils d'école : mardi 22 février 2022 et jeudi 23 juin 2022

Clôture du conseil d'école à	Signature de la directrice, Mme Mahéo 	Signature de la secrétaire de séance, Mme Houssay 
------------------------------	---	---

Annexe – message du 19/11 de Mme Pitois, Adjointe, Education Enfance Jeunesse

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-après mes éléments de réponse aux questions des parents d'élèves lors du Conseil d'Ecole du 21 octobre dernier :

Le règlement et ses nouvelles modalités ont été mieux consultés par les parents que les années précédentes ; l'objectif de réduction des écarts entre effectifs prévisionnels et effectifs réels est atteint. La production de repas et de goûters est plus ajustée.

La responsable de site a mené un travail d'accompagnement individualisé des familles n'ayant pas effectué les réservations ou dans des cas particuliers d'absence.

L'encadrement des enfants est calibré au regard des effectifs prévisionnels à J-7, à la baisse (ex : le mercredi midi – 1 agent titulaire en arrêt non remplacé) ou à la hausse (ex : midi, appel de 1 à 2 agents horaires – soir, appel de 1 agent horaire ou contractuel).

Les taux d'encadrement à ce jour sont de :

- 2 agents à l'accueil du matin, soit 1 agent pour 11 enfants
- 9 à 11 agents à l'accueil du midi, soit 1 agent pour 16 enfants en période Covid
- 7 à 8 agents à l'accueil du soir, soit 1 agent pour 15 enfants en période Covid
- 1 agent à l'accueil du mercredi midi, soit 1 agent pour 9 enfants

Hors contexte sanitaire et non-brassage, le taux d'encadrement est autour de 1 agent pour 20 enfants le midi, et 1 agent pour 18 enfants le soir.

Fréquentation des services

SEPT 2021 ELEM CJOURY	Effectifs moyen	Effectifs Mini/maxi	Evolution fréquentation // N-1	Présence s non réservées	Absences non justifiées
APS MATIN	22	13/29	Légère baisse	22	43
APS MIDI	170	166/180	Hausse	38	22
APS SOIR	93	82/104	Hausse	32	41
APS MERC MIDI	7	05/09/21	Stable	5	3